

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.13.32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY**

**OBJET : OPH Habitat Marseille Provence : aide départementale pour le projet de
résidentialisation sur le site "Le Massalia" à Marseille 14ème arr.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la politique de la ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur des projets d'investissement présentés au titre de la politique de la ville, l'OPH Habitat Marseille Provence, domiciliée 25 avenue de Frais Vallon - 13388 Marseille cedex 13, sollicite une aide départementale pour le projet de résidentialisation sur le site "Le Massalia" à Marseille 14ème arr.

Ce projet prévoit des aménagements du plateau sportif, des cheminements piétons, la création d'une nouvelle aire de jeux, la reprise des espaces verts, du mobilier urbain et de l'éclairage public.

Pour ce faire, l'OPH Habitat Marseille Provence sollicite une subvention de 80.000 € soit 24 % du coût prévisionnel TTC qui s'élève à 336.466 €

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de cette opération en annexe I.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de donner votre accord à l'octroi à l'OPH Habitat Marseille Provence d'une subvention de 80.000 € pour le projet de résidentialisation sur le site "Le Massalia" à Marseille 14ème arr., sur un coût prévisionnel TTC de 336.466 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL